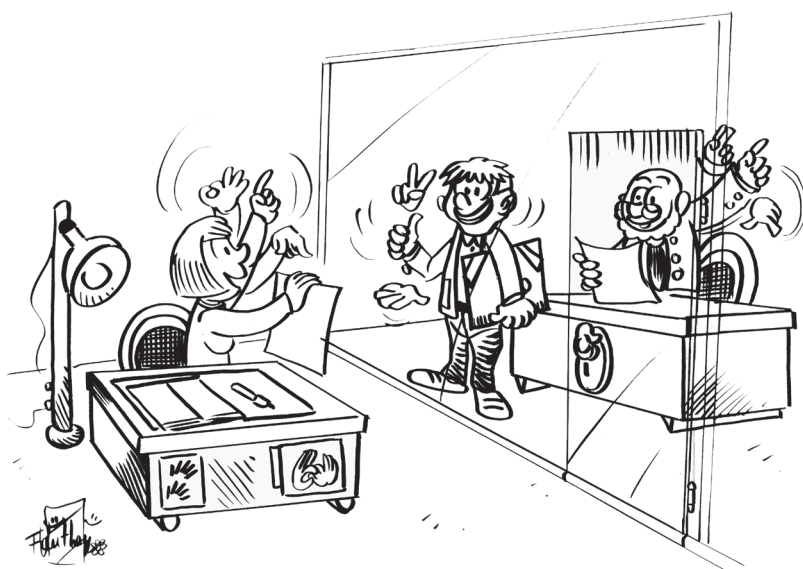




L'architecture doit-elle s'adapter aux sourds?

L'architecture doit-elle s'ajuster aux sourds? Existe-t-il une architecture adaptée aux sourds?... Voilà un thème peu connu et peu développé mais qui, pourtant, pourrait changer le quotidien des personnes sourdes et malentendantes qui, actuellement, doivent vivre dans un environnement essentiellement pensé par et pour des entendants.

texte: Sandrine Burger, dessin: Frederik Vauthey



Lorsqu'on pense à l'architecture et au besoin d'accessibilité, ce n'est jamais l'image d'un sourd qui vient immédiatement à l'esprit de la majorité des gens, mais plutôt celle d'une personne en chaise roulante. En raison de l'invisibilité de la surdité, les personnes entendant en général, et les pouvoirs publics en particulier, se posent rarement la question de l'accessibilité pour les personnes sourdes. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui, quasiment partout dans le monde, les sourds doivent évoluer dans un environnement architectural pensé par et pour les entendants; à eux de s'adapter comme ils le peuvent...

IMPORTANCE DU VISUEL

Pourtant, l'architecture n'a pas toujours été un obstacle au bien-être des sourds.

Très développé dans les années 30 aux Etats-Unis et en Europe, le mouvement Bauhaus avait tout pour plaire aux sourds, par exemple. Ce mouvement favorisait, en effet, des constructions avec du fer et du verre, apportant ainsi beaucoup de transparence et de luminosité. Certes, ce mouvement n'était à l'origine pas particulièrement pensé pour les sourds mais, par ses caractéristiques, s'est avéré favorable à leur mode de communication.

Car c'est bien là que réside le principal obstacle dans le monde architectural actuel pour les sourds, il n'est pas adapté au mode de communication essentiellement visuel des sourds. Trop souvent, la disposition des lieux d'activités quotidiennes multiplie les pièces isolées ou la luminosité n'est pas optimale; autant de facteurs qui empêchent la communication visuelle.

DEAFSPACE

Alors que cela fait plus de trente ans que l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est étudiée, celle des sourds et malentendants est encore balbutiante. Véritable pionnier en la matière, l'architecte américain Hansel Bauman a élaboré le concept de DeafSpace, en 2005, en collaboration avec l'Université de Gallaudet avant de passer les cinq années suivantes à développer un guide associé (DeafSpace Guideline) qui répertorie plus de 150 éléments architecturaux répondant au cinq points essentiels pour une architecture adaptée aux sourds: l'espace, la lumière, l'acoustique, la mobilité et l'orientation spatiale.

En Suisse aussi, peu à peu, les esprits se sont ouverts et on a commencé à réfléchir à l'adaptation de l'architecture aux besoins des sourds et malentendants. Le Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés a ainsi publié cette année un recueil de directives pour «La construction adaptée aux malentendants et sourds» s'adressant aux maître d'ouvrage, aux architectes et aux autorités en charge des constructions.

Reste à espérer que ces directives seront largement diffusées pour qu'enfin, en Suisse, les sourds puissent bénéficier d'une architecture plus adaptées à leurs besoins liés à l'aspect visuel de leur communication. ■



Des constructions adaptées... Un droit pour les sourds aussi!

De par leur mode de communication basé sur le visuel, que ce soit la langue des signes ou la lecture labiale, les personnes sourdes et malentendantes ont besoin d'une architecture adaptée favorisant notamment l'espace et la lumière. Des exigences qui sont malheureusement trop souvent ignorées malgré les lois en vigueur et les normes existantes.

texte: Sandrine Burger, photos: AVACAH



« Cela fait trente ans que nous parlons d'architecture adaptée aux personnes en fauteuil roulant et quinze ans que la construction sans obstacle pour les aveugles et malvoyants est un thème. La construction pour les malentendants et sourds, elle, a jusqu'ici été négligée », tel a été le constat de Joe Manser, directeur du Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés lors d'une conférence sur le sujet le 7 mai dernier à Lausanne.

BASES LÉGALES

Pourtant, comme l'ont relevé Eva Hammar, membre du Conseil Egalité.ch, et Emmanuel de Tschanner, président de l'AVACAH (Association vaudoise pour

la construction adaptée aux personnes handicapées), les bases légales en faveur de l'accessibilité de tous, et donc des sourds et malentendants, existent. Que ce soit la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), la Constitution suisse ou la loi fédérale sur l'égalité des personnes handicapées (LHand), elles prônent toutes l'égalité pour tous et l'abolition des obstacles dans les constructions et équipements publics afin de pouvoir vivre de manière autonome.

SIA 500

En Suisse, il existe même une norme, la SIA500:2009, qui concerne spécifiquement la construction sans obstacles et qui énumère un certain nombre d'exigences minimales à respecter lors de

la construction d'un ouvrage. C'est ainsi que, par exemple, dans le domaine de la surdité, la norme SIA500:2009 évoque les besoins d'un éclairage adapté, la nécessité d'un affichage visuel dans les ascenseurs en cas de panne, l'obligation de dédoubler les alarmes par des signaux lumineux, etc.

DIRECTIVES

Malgré l'abondance de bases légales et la relative précision de la norme SIA 500:2009, les constructions restent encore bien trop souvent non adaptées aux personnes sourdes et malentendantes. C'est pourquoi, le Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés, en collaboration avec la commission pour la construction adaptée aux malentendants et les associations spécialisées, a édité ce printemps 2015 des directives de «La construction adaptée aux malentendants et sourds», une première en Europe.

Basées sur la norme SIA 500:2009, ces directives en expliquent les exigences et donnent un aperçu d'autres aspects d'importance en matière de construction adaptée aux malentendants et sourds. Adressées avant tout aux maîtres d'ouvrage, aux architectes et aux autorités en charge des constructions, les directives de «La construction adaptée aux malentendants et sourds» espèrent sensibiliser ces professionnels afin que l'aspect surdité soit pris en compte lors de la planification et l'élaboration de tout projet futur et non a posteriori car il est alors souvent bien trop tard et les quelques adaptations encore possibles deviennent fort coûteuses et compliquées à mettre en place.



BESOINS DES SOURDS

Etant donné leurs modes de communication (langue des signes, lecture labiale, LPC), la vision est essentielle pour les personnes sourdes et malentendantes. Lors de toute construction, il est donc primordial de bien se pencher sur la question de l'éclairage et d'éviter au maximum les barrières qui pourraient entraver la vision, donc, par exemple, favoriser le verre, et au niveau du mobilier, des tables rondes plutôt que rectangulaires.

Afin de répondre aux besoins des personnes sourdes et malentendantes, le Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés a listé six exigences primordiales auxquelles toute construction devrait répondre afin d'être adaptée (cf encadré pour plus de détail):

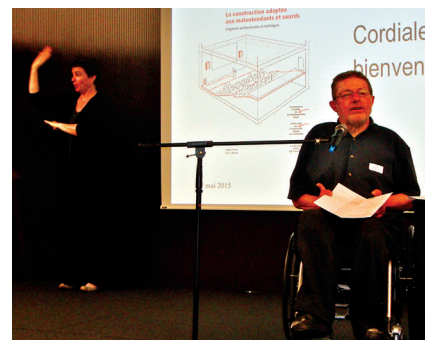
1. une structure spatiale aisément identifiable;
2. la visualisation des informations acoustiques (principe des deux sens);
3. de bonnes conditions d'éclairage;

4. de bonnes conditions acoustiques;
5. de bonnes installations de sonorisation;
6. installation d'écoute (boucle magnétique).

PRINCIPE DES DEUX SENS

Parmi ces exigences, le Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés insiste tout particulièrement sur le besoin d'appliquer le principe des deux sens puisqu'il «stipule que, dans le cas où un organe sensoriel est handicapé, il faut qu'une compensation de la diminution de perception soit possible par le moyen d'un autre organe sensoriel.»

Dans le cas des personnes sourdes et malentendantes, il faut donc que toutes les informations acoustiques soient également disponibles sous forme visuelle, que cela soit sous forme électronique (écrans, projecteur, etc.), grâce à des signaux optiques (flashes lumineux, etc.), à une retranscription simultanée de la parole à l'aide de sous-titrage ou de langue des signes ou,



finallement, sous forme de signalisation (panneaux, pictogrammes, etc.).

A relever que la retranscription d'informations sous forme visuelle comme les pictogrammes ou les panneaux a l'avantage supplémentaire de toucher non seulement les personnes sourdes et malentendantes, mais également toutes celles qui ne savent pas lire, comme les enfants ou les personnes de langue étrangère. Dans les lieux publics cela devrait donc réellement être considéré comme une évidence et non plus comme un surcoût!

Constructions adaptées aux sourds et malentendants: 6 règles

Six règles simples permettent de rendre les bâtiments et infrastructures accessibles aux personnes sourdes et malentendantes – environ 1,2 million de personnes en profitent en Suisse.

1. La répartition spatiale

Une répartition des espaces claire améliore l'orientation et ainsi la sécurité des bâtiments et des infrastructures.

2. Le principe des deux sens

Toute information sonore doit également être représentée sous forme visuelle.

3. Eclairage

Une répartition régulière de la lumière,



sans ombres, contrastes, ni de reflets, garantit une bonne communication visuelle.

4. Acoustique des salles

Une bonne acoustique optimise l'intelligibilité de la parole; temps

de réverbération court, réflexion acoustique précoce, réduction des bruits parasites.

5. Systèmes de sonorisation

Des systèmes de sonorisation spéciaux (haut-parleurs) pour la langue orale optimisent l'intelligibilité de la parole pour autant que l'acoustique des salles soit bonne. Ils ne peuvent cependant pas la remplacer.

6. Boucles magnétiques

Mise à disposition de boucles magnétiques pour les porteurs d'appareils auditifs ou d'implants cochléaires. Celles-ci transmettent le signal vocal par induction magnétique, via infrarouge ou radio. ■



Delphine Quach, jeune architecte sourde

Malgré sa surdité, Delphine Quach a suivi des études à l'EPFL en architecture et vit aujourd'hui de cette profession où elle peut laisser libre cours à sa créativité. Probablement influencée par sa surdité, la lumière joue un rôle particulièrement important dans ses réalisations. Rencontre avec une femme passionnée. **propos recueillis par Sandrine Burger, photo: Dominique Badan.**



Delphine, pourrais-tu te présenter brièvement à nos lecteurs?

Je m'appelle Delphine Quach, j'habite à Vevey et suis sourde de naissance. En 2011, j'ai terminé des études en architecture à l'EPFL. Actuellement, je travaille en tant qu'architecte indépendante à Lausanne et me déplace beaucoup selon les projets en cours.

Sourde de naissance, quels modes de communication utilises-tu?

Ma langue maternelle est la langue des signes. Mais j'ai aussi appris à lire

sur les lèvres ainsi que le LPC (langage parlé complété). J'utilise donc plusieurs modes de communication; je m'adapte à la situation et à la personne qui me fait face.

Pourquoi as-tu voulu devenir architecte?

Parce que petite, j'aimais beaucoup les Lego!

Plus sérieusement, l'idée de devenir architecte m'est venue vers mes 16 ans. J'ai toujours été passionnée par divers domaines comme l'histoire, l'art, mais

aussi tout ce qui avait trait à la technique. Or l'architecture est une sorte de condensé de tout cela. Sans compter que c'est un métier très visuel, ce qui était aussi un facteur auquel j'étais sensible de par ma surdité.

Quel a été ton parcours scolaire pour devenir architecte?

Après ma maturité, je suis rentrée à l'Ecole polytechnique de Lausanne (EPFL) où j'ai suivi la formation d'architecte durant cinq ans, avec une année de stage à Paris dans un bureau de scénographie.

Comment se sont passées tes études?

Par chance, j'ai toujours pu bénéficier de la présence d'interprètes en LSF ou de codeuses LPC. De plus, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur la collaboration et l'aide de nombre de mes camarades de formation. Cela a probablement été facilité par le fait qu'à l'EPFL, il y a de nombreux étudiants étrangers. Ne maîtrisant pas tous parfaitement le français, ils étaient plus sensibilisés à mes besoins complémentaires de compréhension. Cela a créé un certain lien entre nous et nous nous sommes tous soutenus.

Pour la section d'architecture de l'EPFL, c'était une première pour eux d'avoir une étudiante sourde. Mais lorsque je leur expliquais les adaptations nécessaires, ils se sont toujours montrés très ouverts.

L'AI t'a-t-elle toujours soutenue dans ce choix de carrière?

Etrangement, c'est durant mes années de scolarité obligatoire que cela a été le plus difficile d'avoir des interprètes. Mes parents ont véritablement dû se battre



pour cela. Au gymnase, l'AI a accepté car il y avait peu de sourds. Lorsque j'ai fait ma demande pour le remboursement des frais du service d'interprètes pour mes études à l'EPFL, l'administration de l'AI ne s'est pas montrée très enthousiaste car elle avait en tête les frais que cela allait engendrer. J'ai donc été convoquée pour expliquer mon choix. Malgré mes explications, le responsable de mon dossier auprès de l'AI a tenté de me dissuader et de m'orienter vers des études en haute école d'ingénierie et d'architecture. Mais j'ai tenu bon en refusant et, finalement, j'ai reçu une décision positive.

Malgré cet accord, les difficultés n'étaient pas terminées car planifier des interprètes pour toutes les heures de cours et de pratique n'a pas été facile. Maîtriser la LSF et le LPC s'est révélé un avantage précieux car je pouvais faire appel aussi bien aux interprètes qu'aux codeuses.

Tu as terminé tes études en 2011. Qu'as-tu fait après?

J'ai travaillé en parallèle comme architecte indépendante et comme assistante à l'EPFL. Cela m'a permis de prendre un peu de temps pour pouvoir réfléchir, déterminer ce que je voulais faire.

J'ai ensuite eu l'occasion de partir pour Montréal où j'ai travaillé dans un bureau d'architecture et de paysage pendant un an et demi. Ce fut l'occasion de vivre une nouvelle expérience et de pouvoir avoir le recul nécessaire pour réaliser la qualité de l'architecture suisse. C'est aussi durant cette période que j'ai compris que j'avais envie de travailler dans un petit bureau car c'est seulement ainsi qu'on peut avoir un contact direct aussi bien avec les clients que les entrepreneurs.

De retour en Suisse, une amie m'a proposé une collaboration pour un projet de transformation d'une grange, donc je me suis mise à mon compte.

Comment se passent les contacts avec les clients?

Durant mon séjour à Montréal, j'ai appris l'importance de l'étiquette. Je me présente donc toujours en premier comme architecte et non comme sourde.

La communication est une question secondaire et à laquelle on s'adapte. Lorsque je suis en réunion avec beaucoup de personnes, je fais appel à des codeuses LPC ou aux interprètes LSF. Mais si je suis seule avec un client, je lis en général sur les lèvres, utilise l'écrit et le dessin si nécessaire. Dans la gestion des affaires, j'utilise beaucoup les e-mails, Skype, le relais texte, etc. Les nouvelles technologies aident grandement. Le seul problème reste encore quand une personne veut me téléphoner.

Penses-tu que ta surdité influence ton architecture?

Pour moi, la maîtrise de la lumière est une priorité dans mon travail et je pense, en effet, que cela est partiellement lié à ma surdité car c'est un élément qui est très important pour les sourds qui sont très visuels.

Pour le reste, je ne vois pas de réelles influences de ma surdité.

A tes yeux, quels sont les éléments importants à prendre en compte en vue d'une architecture adaptée aux sourds?

En premier lieu, je dirais qu'il faut un système de sécurité dans les bâtiments qui soit adapté. Cela implique divers éléments comme des alarmes lumineuses ou des ascenseurs en partie vitrés, ce qui permet de garder le contact visuel en cas de panne. L'orientation dans le bâtiment doit être claire. Le cloisonnement des espaces rend paradoxalement la fuite plus difficile.

En second, j'évoquerais l'accès à l'information, soit la nécessité de retranscrire toute information auditive de manière visuelle. Cet élément doit impérativement être pris en compte dans les lieux publics.

Malgré l'existence de normes, de nombreux bâtiments restent inadaptés aux sourds. Comment expliques-tu cela?

La surdité est invisible, il y a en permanence un besoin d'explication et de sensibilisation car les gens ne réalisent et ne comprennent pas les difficultés auxquelles font face les sourds.

Certes, il existe des normes d'accessibilité dans la construction liées à la surdité. Mais il faut être conscient qu'il existe de très nombreuses normes et que les architectes ne les connaissent pas toujours toutes. A cela s'ajoute le fait que respecter ces normes coûte souvent plus cher, ce qui reste malheureusement un frein important face à des clients qui poussent à l'économie. Or ils oublient que l'aspect visuel ne profite pas qu'aux personnes sourdes, mais aussi aux personnes ne maîtrisant pas la langue locale, aux enfants, aux visiteurs...

Penses-tu que tes collègues soient suffisamment sensibilisés et informés des normes liées à la surdité?

Il faut avouer qu'il y a un gros manque à ce niveau. La plupart des normes ne s'apprennent pas en cours mais sur le terrain. Concernant la sensibilisation à l'accessibilité universelle, il faudrait peut-être essayer de l'inclure dans le cursus de la formation.

Cela se passe-t-il mieux ailleurs dans le monde?

Selon mon expérience, il y a plus ou moins les mêmes problèmes, liés à l'ignorance, ailleurs dans le monde. La Suisse n'est pas un cas à part. Lors d'un séjour à Paris, j'ai, par exemple, travaillé dans un bureau de scénographie. Lors d'un projet dans un musée, ils n'avaient pas pris en compte l'adaptation au public sourd. Pourtant, il y a des solutions!

As-tu en tête un exemple d'architecture particulièrement bien adaptée?

Je pense notamment à l'Ecole cantonale pour enfants sourds (ECES) à Lausanne, réalisée par le bureau Boschetti Architectes. Je tiens à les féliciter car c'est une architecture adaptée aux besoins des sourds qui est non seulement belle et laisse beaucoup de place à la lumière naturelle et au bois.

Quelque chose à ajouter?

J'ai envie de dire que les sourds peuvent le faire! Mieux, la surdité peut apporter une autre sensibilité par rapport à l'espace et la lumière, ce qui est un plus. ■



Architecture adaptée: remarquables exemples à l'étranger

Comme à l'accoutumée, pour terminer notre dossier, nous avons jeté un regard au-delà de nos frontières. Nous y avons trouvé d'intéressants exemples de constructions adaptées aux personnes sourdes. Passage en revue de quelques exemples...

texte: Catia De Ronzis (trad. Daisy Maglia), photos: avec l'aimable autorisation des différentes organisations

Le thème de l'architecture adaptée aux personnes sourdes avait déjà été abordé de manière indirecte dans notre dossier sur les aînés sourds (FMS no 58/2013). Mais comme nous l'avons fait remarquer tout au long de ce dossier, les adaptations nécessaires ne sont pas liées à l'âge, mais à la surdité et à son mode de communication visuelle.

En jetant un oeil à l'étranger, nous avons en effet trouvé des bâtiments exemplaires destinés aux usagers sourds de tout âge. Nous vous en présentons quelques-uns ci-après. La liste n'est en aucun cas exhaustive, nous nous sommes limités à quelques exemples qui nous ont semblé parlants.

IRLANDE: LE DEAF VILLAGE IRELAND

C'est en Irlande que se trouve l'un des exemples les plus remarquables. Le village des personnes sourdes de Dublin a été construit afin de répondre aux besoins des personnes sourdes d'Irlande. L'occasion s'est présentée grâce au projet des Chemins de fers irlandais de développer les liaisons urbaines. L'Institut catholique pour les personnes sourdes, Catholic Institute for Deaf People (CIDP), actif depuis la fin du 19e siècle, était en effet situé à un carrefour important du nouveau réseau ferroviaire métropolitain. C'est ainsi que les parties prenantes du projet ont eu l'idée d'y édifier un véritable centre destiné aux personnes sourdes, sous la forme d'un point de rencontre moderne.

Pour réaliser ce projet, il a fallu démolir l'ancien bâtiment de style victorien

abritant l'école St. Joseph pour enfants et jeunes sourds, ce qui a causé une énorme tristesse. Cependant, face au nouvel édifice, un petit bijou architectural, les regrets ont vite fait place à la joie. C'est le 4 mars 2013 – notre rédaction y faisait justement ses recherches pour le dossier sur les seniors sourds – que le village des personnes sourdes de Dublin a été inauguré officiellement.

Le centre abrite près d'une douzaine d'organisations, dont l'Institut catholique pour les personnes sourdes déjà cité, l'Association des sourds de Dublin, qui fait office de lieu d'accueil et s'occupe du ravitaillement du centre. On y trouve également le siège de la Fédération sportive des sourds, Deaf Sports Ireland, et le Groupe des femmes irlandaises sourdes, Irish Women's Group, ainsi que deux organisations pour le développement et l'usage de la langue des signes irlandaise: l'Association de langue des signes irlandaise et le Service d'interprètes en langue des signes. La diversité des organisations présentes attire l'attention sur un aspect dont le centre est très fier: dans le village vivent et travaillent ensemble des personnes sourdes de tout âge. Et pas seulement! En effet, une institution

du village s'occupe aussi des personnes malentendantes. De plus, cette structure est également ouverte aux entendants!

Ce qui frappe au niveau de l'infrastructure, ce sont les similitudes avec le home pour personnes âgées de Lille, France (EHPAD) dont nous avons publié les photos dans le cadre de notre dossier sur les seniors sourds. C'est la maison De Gelderhorst en Hollande qui a servi de modèle pour la construction du home pour personnes âgées de Lille: de grandes baies vitrées inondent les pièces de lumière, les tables et les installations techniques sont placées de manière stratégique... Tout est orienté dans le but de faciliter la communication visuelle. Même les ascenseurs sont, pour des raisons faciles à comprendre, en verre. Ainsi, en cas d'urgence, on peut voir à travers



le Deaf Village en Irlande



les parois transparentes de l'ascenseur, communiquer en langue des signes et porter secours.

FINLANDE: LE LIGHT HOUSE

Le Light House, qui signifie phare en anglais, a de nombreux points communs avec le village irlandais des personnes sourdes. Tout d'abord, le phare se trouve, tout comme le village irlandais, en milieu urbain, dans la capitale Helsinki. Ensuite, en raison de sa proximité des transports publics, le phare jouit d'un accès facilité. Enfin, il est également géré par des associations, avant tout la Fédération des personnes sourdes, l'Association des personnes avec un handicap auditif et la Fondation pour les prestations de services en faveur des personnes sourdes.

Mais le point fort du Light House, à l'instar du centre de Dublin, est qu'il est ouvert à tous. Cette structure est même mentionnée sur le site internet de l'Office du tourisme finlandais. Les visiteurs ont à leur disposition un auditorium de 175 places, une salle de conférences de 91 mètres carrés ainsi qu'un grand lobby de 230 mètres carrés, un restaurant de 130 places et des espaces pour spectacles. Ledit site internet relève également que les locaux sont parfaitement équipés et que l'architecture tient compte des besoins des personnes sourdes. Ici aussi,

on trouve de grandes baies vitrées, des pièces baignées de lumière et différentes installations techniques ne servant pas uniquement aux usagers avec un handicap auditif...

ETATS-UNIS: L'UNIVERSITÉ GALLAUDET

On pourrait penser que ce sont avant tout les édifices modernes qui constituent les meilleurs exemples. Cela est vrai en grande partie: il est en effet plus simple de construire de nouveaux bâtiments conformes que d'adapter les anciens bâtiments aux nouvelles normes. C'est aussi le cas de l'Université Gallaudet, avant tout en ce qui concerne les nouveaux logements pour les étudiants. Le premier bâtiment de logements pour étudiants, Peet Hall, a été construit en 1957. Il a été suivi par le Ballard West en 1965 (chaque bâtiment porte d'ailleurs un nom différent). Des constructions similaires ont été édifiées en 1971 Clerc Hall, 1972 Benson Hall, 1979 Carlin Hall. Mais c'est seulement en août 2012 que l'Université Gallaudet a inauguré son premier édifice entièrement et réellement adapté aux personnes sourdes, ledit Living and Learning Hall (LLRH6).

LLRH6 est le fruit d'un projet intitulé DeafSpaceProject (DSP), initié en

2005 par l'architecte Hansel Baumann, en collaboration avec le département DeafStudies ASL de l'Université Gallaudet. Durant les cinq années qui ont suivi, les normes architecturales DeafSpace ont été élaborées, lesquelles portent sur plus de 150 différents éléments qui se fondent sur cinq caractéristiques marquantes de la relation des personnes sourdes avec leur environnement: perception spatiale, mobilité, acoustique, lumière et couleurs. La prise en compte de ces cinq critères a conduit à la formulation de solutions architecturales répondant aux besoins des personnes avec un handicap auditif (voir également les six normes nationales dans la présente édition).

Bien entendu, la plupart des salles de classe de l'Université Gallaudet sont équipées d'appareils issus des dernières technologies, en particulier les Smart Boards (tableaux interactifs) et de systèmes d'alarmes visuels.

Vous souhaitez en savoir davantage sur le projet DeafSpace (en anglais) ou visionner la magnifique galerie de photos de l'université? Alors rendez-vous sur le site www.gallaudet.edu! Le moteur de recherche en haut à droite est très utile pour trouver les différents thèmes ou bâtiments. Nous vous souhaitons une agréable visite! ■



Le «phare» finlandais pour les sourds



Deaf space à l'Université Gallaudet